



Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 30 novembre 2018 à 08.30 heures en la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants:

ORDRE DU JOUR

A huis clos

1. Structures d'accueil de la commune de Kehlen - Nomination d'un éducateur diplômé;
2. Structures d'accueil de la commune de Kehlen - Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social;
3. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif pour les besoins du secrétariat communal;

Séance publique

Communications;

4. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle en la carrière A pour les besoins du service de régie communal;
5. Plan de gestion des forêts de la commune de Kehlen pour l'exercice 2019;
6. Abolition de l'indemnité allouée aux volontaires du Service d'Incendie et de Sauvetage de la Commune de Kehlen;
7. Modification ponctuelle du projet d'aménagement particulier 'nouveau quartier' 'Op Bounenaker' à Nospelt;
8. Compromis de vente concernant l'acquisition par la commune de Kehlen de l'immeuble sis à Kehlen dans la rue du Centre 1;
9. Compromis de vente concernant l'acquisition par la commune de Kehlen des immeubles avec dépendances sis à Nospelt dans la rue de l'Ecole 10;
10. Aménagement d'un chemin de mobilité douce entre Kehlen et Keispelt: Compromis de vente avec le sieur Nicolas Godart de Meispelt;
11. Déclassement de parcelles du domaine public communal à Keispelt;
12. Approbation d'actes notariés divers à Keispelt et à Nospelt;
13. Syndicat intercommunal SICONA - Conventions concernant la réalisation de projets de protection de la nature;
14. Nominations et démissions des membres des commissions consultatives communales;
15. Fête Nationale 2018 - Décompte et don;

16. Subsidés aux sociétés locales pour 2018;
 17. Subsidés divers;
 18. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège échevinal;
- Présentation du budget rectifié 2018 et du budget 2019.

Ainsi arrêté à Kehlen, le 23 novembre 2018
Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,
Félix Eischen,



Le secrétaire,
Mike Back,

